

## **COMMUNIQUÉ**

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

### **Séance du conseil municipal du 10 juillet 2023**

**COATICOOK, le 10 juillet 2023** – Lors de la dernière séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Coaticook, plusieurs points ont été discutés et certains méritent une attention particulière.

#### **Informations générales sur les travaux de la Ville**

Voici quelques informations en vrac sur des travaux :

- Les employés de la division voirie ont fait de l'entretien de la signalisation un peu partout sur le territoire. Suite aux fortes pluies, des réparations ont été effectuées et d'autres sont à venir. Du nettoyage de certains fossés problématiques a été effectué. Le nettoyage des puisards est en cours ;
- Les équipes d'Hydro-Coaticook ont réalisé quelques raccordements de nouveaux clients ou des travaux de modification de branchement ;
- Division des infrastructures, l'équipe a procédé à des travaux de rehaussement de regards sur les rues St-Marc, des Bouleaux, Gendreau et Saint-Jacques Nord ;
- Division parcs, bâtiments et espaces verts, les équipes ont contribué au montage et au démontage de la Fête nationale ainsi que du Tournoi de poches de la fin de semaine du 1er juillet. Plusieurs travaux d'aménagement ont été exécutés à Baldwin : installation d'une salle d'habillage pour les personnes à mobilité réduite et les corrections nécessaires aux trottoirs afin de leur donner accès, installation de plusieurs dalles de béton afin d'y installer de nouvelles tables de pique-niques et mise à niveau du terrain de tennis et éclairage du terrain de pétanque. Par ailleurs, plusieurs dalles de béton ont été installées en bordure de la piste cyclable qui longe la rivière Coaticook. Des tables de pique-niques et des bancs seront installés.

#### **Urbanisme et environnement**

##### Adoption de la Politique de subvention pour l'achat d'un baril récupérateur de pluie

Saviez-vous qu'en moyenne, une personne consomme 424 litres d'eau potable par jour ?! En été, le tiers de cette eau résidentielle est utilisée pour le jardinage. Le conseil municipal souhaite mettre en place des moyens pour que les citoyens réduisent la

consommation d'eau potable. Diverses solutions peuvent être mises en place, dont la captation, le stockage et la réutilisation des eaux pluviales à des fins d'irrigation. Le conseil souhaite favoriser la récupération de l'eau de pluie avec des barils récupérateurs d'eau de pluie placés sous une gouttière. Ils ont donc adopté une politique visant à subventionner l'achat de barils récupérateurs d'eau de pluie pour les citoyens de la Ville. Les détails et la mise en place de la politique seront connus dans les prochains jours. Essentiellement, les citoyens se verront remettre une subvention, jusqu'à concurrence de 100 \$, sur présentation d'une facture d'achat d'un baril récupérateur d'eau de pluie chez un commerçant local.

#### Demande de subvention de 1 500 \$ provenant du Fonds des municipalités pour la biodiversité

Le Martinet ramoneur est un oiseau insectivore menacé au Canada. L'espèce a subi un déclin de 95 % de ses effectifs depuis 1970. Historiquement, le martinet utilisait les arbres creux de fort diamètre comme sites de repos et de nidification. De par la raréfaction de ces sites, l'espèce utilise désormais les cheminées de maçonnerie comme dortoirs et sites de nidification. Pour pallier la perte d'habitat de nidification du Martinet ramoneur, le Zoo de Granby a entrepris diverses actions de conservation dans les MRC de la Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi. Le Zoo est intéressé à élargir son territoire d'action et aimerait inclure la Ville de Coaticook dans son projet de préservation du martinet ramoneur.

Le projet est planifié sur deux ans (2023-2024) et les diverses actions comprennent :

- Suivi des sites de nidification et de repos (inventaires des cheminées) ;
- Démarche d'intendance pour protéger les sites occupés par le martinet ;
- Transfert de connaissance aux municipalités ;
- Activités de sensibilisation.

Le Zoo de Granby offrira un accompagnement à la Ville de Coaticook pour la réalisation du projet. La Ville contribuera en nature, de par la réalisation de l'inventaire des cheminées offrant un habitat potentiel pour le martinet ainsi que la réalisation des inventaires de jour et de soir des martinets.

Les élus étant très sensibles à la préservation de la biodiversité, ils ont résolu d'attribuer 1 500 \$ provenant du Fonds des municipalités pour la biodiversité à la réalisation du projet de conservation du martinet ramoneur.